



Madame, Monsieur,

Toute l'équipe de Parcoursup vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Cette lettre d'information « Parcoursup 2024 » vous est destinée.

Elle vise d'abord à mettre périodiquement à votre disposition des informations et des ressources utiles, au fur et à mesure de l'avancement du parcours d'admission dans l'enseignement supérieur. Nous vous invitons bien sûr à la partager largement avec les équipes pédagogiques, éducatives et administratives de votre établissement, en particulier les professeurs principaux et référents.

Elle vous permet également de renseigner les élèves et leur famille sur le calendrier et ses différentes phases.

Vous trouverez ici le numéro 2 de cette lettre d'information, dédié à **la phase d'inscription et de formulation des vœux qui débutera le 17 janvier 2024 (début d'après-midi)**.

Vous le savez, les élèves et leurs familles expriment des demandes à l'égard de l'accompagnement à l'orientation tout au long du processus. Cette demande mobilise chaque niveau d'intervention et l'ensemble des acteurs du continuum -3/+3.

Cet accompagnement doit en particulier s'amplifier à l'occasion de l'ouverture de cette phase d'inscription afin d'aider vos élèves à s'informer et à se projeter vers leur poursuite d'études supérieures. C'est le sens de l'action que vous devrez apporter avec vos équipes, notamment les professeurs principaux et référents, en lien avec les psychologues de l'éducation nationale et les personnels d'orientation en académie, via l'organisation **de temps d'information et d'échange dédiés à destination des lycéens et de leurs parents**. Nous vous en remercions sincèrement.

Les équipes nationales et académiques de Parcoursup et de l'Onisep sont mobilisées à vos côtés pour vous apporter les ressources utiles qui vous aideront dans cette mission. Une action est parallèlement conduite avec les fédérations nationales de parents d'élèves (FCPE, PEEP, APEL) de manière à favoriser aussi l'information de leurs représentants dans les territoires.

L'ensemble des ressources pour l'accompagnement de vos élèves est à votre disposition sur Eduscol et depuis le site d'information Parcoursup. Ces ressources sont utilisables pour des séquences d'information réalisées au sein de votre établissement.

LES RESSOURCES POUR ACCOMPAGNER LA PHASE D'INSCRIPTION ET DE FORMULATION DES VŒUX À COMPTER DU 17 JANVIER 2024

Un mois après l'ouverture du nouveau moteur de recherche permettant aux candidats de consulter l'offre de formation disponible : **la phase d'inscription et de formulation des vœux débutera le mercredi 17 janvier 2024 en début d'après-midi. Les lycéens auront jusqu'au jeudi 14 mars 2024 inclus pour formuler leurs vœux et jusqu'au 3 avril 2024 inclus pour finaliser leur dossier et confirmer leurs vœux.**

Ils pourront consulter les réponses des formations le 30 mai 2024 et les propositions d'admission seront envoyées au fur et à mesure. La phase principale sera close le 12 juillet 2024.

Pour rappel :

La plateforme est configurée pour être consultée sur mobile également, il n'y a plus d'application dédiée.

Des ressources spécifiques sont mises à votre disposition pour accompagner et informer les élèves et leur famille pendant cette étape.

A noter : dans les académies, des temps d'échange sont régulièrement organisés à destination des équipes éducatives et des Psy-EN pour leur permettre de mieux accompagner les élèves de terminale tout au long de la procédure.

- **Le calendrier Parcoursup 2024 en 3 étapes**

Le calendrier Parcoursup 2024 est fixé, en articulation avec celui du baccalauréat 2024 : il détaille aux élèves et à leur famille chaque étape de la session avec les dates clés à retenir.

Il est accessible sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) et sous plusieurs formats :

- La page à consulter sur le site [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) ;
- [Un dépliant à télécharger : Parcoursup 2024 en 3 étapes](#) ;
- [Une vidéo à consulter](#).

Pour faciliter les démarches des usagers, en partenariat avec Service-Public.fr, un [module calendrier](#) est proposé permettant aux lycéens, étudiants, mais aussi aux parents de visualiser sur leur agenda en ligne les dates clés de Parcoursup.

- **Les ressources pour présenter Parcoursup**

- **Des diaporamas de présentation du parcours déclinés en version synthétique et longue** permettent d'animer les réunions d'information des élèves et de leur famille ainsi que les séquences organisées par les professeurs principaux ou référents et les Psy-en avec les élèves. Ces diaporamas peuvent également être diffusés aux familles via l'ENT ou publiés sur le site du lycée.

[Consulter les ressources sur Eduscol](#)

- **Les ressources pour répondre aux principales demandes et accompagner les élèves**

Le module lycée du site Avenir(s) de l'Onisep a été conçu pour aider les élèves dans cette phase de réflexion sur leur projet d'orientation et leur formulation des vœux.

Ils y trouveront notamment :

- La présentation de chacune des filières ;
 - Des conseils pour préparer leur projet d'orientation ;
 - Des fiches, des vidéos et des témoignages sur les métiers, les formations supérieures et les débouchés.
- **Des pages conseils sont disponibles sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) :**
 - Des conseils pour chercher une formation ;
 - Des conseils pour formuler ses vœux ;
 - Des conseils pour compléter son dossier.

Nouveau : des quiz Parcoursup à chaque étape

Pour expliquer le fonctionnement de Parcoursup de manière interactive, des quiz sont proposés à chaque étape.

- Un premier quiz concernant le moteur de recherche est déjà disponible
- Un autre quiz sur la formulation des vœux sera accessible depuis le dossier candidat dès le 17 janvier 2024.

D'autres quiz suivront à chaque étape.

- **Des pages spécifiques sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) :**
 - Les formations en apprentissage ;
 - Les dispositifs prévus pour les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant ;
 - Les études de santé (LAS/PASS) avec la possibilité de prendre contact avec des étudiants en santé dans le cadre du dispositif « Tutorats santé » proposé par les fédérations nationales des étudiants en santé ;
 - Les formations en soins infirmiers ;
 - Les aides financières et les demandes de logement des Crous.
- **Des fiches pratiques d'aide à la rédaction, à destination des élèves et des professeurs qui les accompagnent, disponibles sur [Eduscol](https://eduscol.education.fr) :**
 - Rédiger sa rubrique « Activités et centres d'intérêt » ;
 - Rédiger son projet de formation motivé ;
 - Aider l'élève à rédiger son argumentaire de motivation ;
 - Aider l'élève à rédiger la rubrique « Activités et centres d'intérêt » ;

A compter du 17 janvier 2024, seront également disponibles sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) :

- **Des vidéos tutos :**

- Comment créer son dossier sur Parcoursup ?
- Comment formuler des vœux sur Parcoursup ?
- Comment compléter son dossier Parcoursup ?
- LAS et PASS : comment accéder aux études de santé ?
- Comment formuler des vœux en apprentissage ?
- Handicap et études supérieures : les dispositifs d'accompagnement.

TEMPS D'ÉCHANGE ET NOUVELLES FONCTIONNALITÉS POUR LES ÉLÈVES

- **Les « Lives Parcoursup » pour répondre aux questions des élèves**

Outre les temps d'échange dans vos établissements scolaires ou via les CIO dans les territoires, des « Lives Parcoursup » sont organisés régulièrement au niveau national, pour aider les élèves à préparer leur projet d'orientation et à formuler leurs vœux.

[Consultez le programme](#)

A noter : cette année, pour améliorer la qualité du recrutement dans les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), en partenariat avec le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, plusieurs lives dédiées aux formations en soins infirmiers seront organisées pour donner l'occasion aux lycéens d'échanger avec des professionnels des IFSI et des étudiants.

- **Les fonctionnalités nouvelles sur Parcoursup en 2024**

Le moteur de recherche des formations propose 3 nouvelles fonctionnalités pour la session 2024, afin de faciliter l'orientation progressive des lycéens et les aider à faire, le moment venu, leurs choix de manière éclairée.

La fonctionnalité « **Favoris** » donne la possibilité aux lycéens de conserver leurs recherches de formation. Dans leur navigation, ils peuvent désormais sélectionner des « favoris » et apporter pour eux-mêmes des appréciations qu'ils pourront conserver et retrouver au moment de formuler leurs vœux. Pour les journées portes ouvertes de ces formations conservées en « favoris », les lycéens peuvent également demander à être prévenus par Parcoursup quelques jours avant leurs dates afin de s'assurer de ne pas les rater.

La fonctionnalité « **Comparateur** » permet, en quelques clics de comparer diverses formations sur des points considérés comme importants pour le choix des candidats et de leurs familles : par exemple, le statut de la formation (public/privé), les frais de scolarité, le niveau de la demande, l'existence d'un internat, l'éligibilité de la formation à accueillir des étudiants boursiers ou encore l'existence d'un label délivré par le ministère chargé de l'enseignement supérieur ...

LES SERVICES D'ASSISTANCE

À partir du 17 janvier 2024, les services dédiés à l'accompagnement des lycéens et de leur famille, qui seront assurés tout au long de la procédure, seront opérationnels :

- **Le numéro vert 0 800 400 070 du lundi au vendredi de 10h à 16h** (accessible aux personnes sourdes ou malentendantes) avec 3 choix possibles :
 - Choix 1 : questions d'orientation post bac, filières de formation et métiers ;
 - Choix 2 : questions d'information sur la procédure Parcoursup ;
 - Choix 3 : questions relatives au dossier personnel des candidats sur Parcoursup.Des numéros spécifiques sont prévus en outre-mer.
- **La messagerie « contact » depuis le dossier Parcoursup**
- **Les réseaux sociaux** de Parcoursup : [Instagram](#), [Facebook](#), [X \(ex-Twitter\)](#)

Point d'information sur deux enjeux spécifiques

- **L'accompagnement des lycéens professionnels vers les STS et STSA**

Depuis 2017, une expérimentation a été mise en place, en métropole et à La Réunion, pour soutenir l'accompagnement apporté au lycée, via la possibilité d'accorder un avis favorable aux bacheliers professionnels souhaitant s'orienter vers des sections de techniciens supérieurs (STS) ou sections de techniciens supérieurs agricoles (STSA) adaptées à la poursuite de leur parcours d'études.

Au terme [d'une évaluation conduite par l'inspection générale \(IGESR\)](#), le dispositif est prolongé pour la session Parcoursup 2024, aménagé pour tenir compte des retours d'expérience, et étendu à l'ensemble des académies de métropole et des outre-mer.

Dans chaque région académique, des informations seront communiquées aux chefs d'établissement par le/la DRAIO.

[Consultez le PPT sur les principes du dispositif](#)

- **Intégration dans les bulletins scolaires des notes des élèves de première et de terminale inscrits en section linguistique**

Une note d'information DGESCO du 8 janvier 2024 fait le point concernant la procédure à suivre pour l'intégration dans les bulletins scolaires des notes des élèves de première et de terminale inscrits en section linguistique.

Elle vise à rappeler la procédure à suivre pour l'intégration dans les bulletins scolaires des notes des élèves de première et de terminale, scolarisés en section binationale (Abibac, Bachibac, Esabac) ou en classe menant au baccalauréat français international (BFI). Ces sections linguistiques se caractérisent

par un haut niveau d'exigence en langues vivantes, auquel les élèves sont préparés dans le cadre d'enseignements spécifiques dispensés en langue vivante.

Pour la procédure Parcoursup, il convient de veiller à ce que les compétences en langues vivantes des élèves de ces sections linguistiques soient prises en compte et valorisées. Pour ce faire, la présence des moyennes périodiques en langue vivante A et en langue vivante B dans les bulletins scolaires, en première et en terminale, en sus des moyennes d'enseignements spécifiques, permet de garantir à ces élèves que les établissements d'enseignement supérieur seront bien informés de leur niveau de langue.

La note sera communiquée dans les prochains jours aux recteurs et proviseurs des lycées disposant de sections binationales ou de classes menant au baccalauréat français international. Elle sera mise en ligne sur le site de gestion.

Nous vous remercions pour votre implication et l'accompagnement que vous assurez auprès de vos élèves.

